



2018 - 30 ans de solidarité

Les habitants au cœur du projet des Régies

Exemples à Toulouse (31),
au Blanc-Mesnil (93), et à Échirolles (38)

Éditorial

LA FIN ANNONCÉE DES « CONTRATS AIDÉS » NE RISQUE-T-ELLE PAS D'ÊTRE MORTELLE AUX ASSOCIATIONS, DITES « PETITES » CAR N'EMPLOYANT QUE QUELQUES PERSONNES AVEC L'AIDE DE CES CONTRATS ?

Cependant, elles ont un rôle essentiel, notamment dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Leurs services d'utilité sociale, certes non-rentables financièrement, mais si nécessaires comme le montre le constat de ces dernières décennies, contribuent au maintien et au développement d'une cohésion sociale de proximité au sein de la communauté d'habitants.

Si leur dynamisme toujours en recherche d'innovation repose sur l'engagement des bénévoles, ces associations ont besoin, le cas échéant, de salariés pour assurer un certain nombre de fonctions. Il est urgent de trouver les moyens de leur survie. C'est une grande responsabilité des pouvoirs publics, Collectivités Territoriales et État, que de faire confiance à l'intelligence collective des acteurs locaux et de les soutenir à la hauteur des besoins.

Clotilde Bréaud,
présidente du CNLRQ



- **EN DIRECT DES RÉGIES**
À Poitiers (86)
et à Paris 11^e (75).
- **ENTRETIEN**
avec **Jean-Benoît Albertini**,
commissaire général
à l'Égalité des territoires.





La santé en « mouvements »...

Le « mouvement » n'est pas un vain mot à la Régie de Quartier Inersud à Poitiers (86), c'est toute une volonté politique de la Régie à l'égard de la santé de ses salariés.



Les salariés de tous âges peuvent participer à cette séance de sport hebdomadaire.

Faire valoir les bonnes postures et le bien-être est aussi important que l'est l'apprentissage technique d'un métier. L'aisance qui se dégage d'une personne bien dans sa peau rejaillit sur l'image qu'elle donne à ses futurs employeurs et met le maximum d'atouts de son côté. En liant étroitement le travail d'animation sociale, celui d'accompagnement socio-professionnel et celui de l'encadrement technique, la Régie de Quartier Inersud de Poitiers facilite le retour à l'emploi. Le salarié sera aidé, grâce à cette coordination à trois têtes sur tous les fronts, en particulier, sur le champ de la santé et de l'activité physique.

Ainsi, pris sur leur temps de travail, sont organisés par la Régie des ateliers nutrition, sommeil, bien-être, lutte contre

les consommations sur le lieu de travail (tabac, alcool...). La Régie s'est également donné les moyens de proposer aux salariés une heure et demie d'activités physiques tous les

vendredis après-midi. Guillaume Dudoigt, animateur social, insiste : « C'est également pris sur leur temps de travail sinon ils ne viendraient pas... »

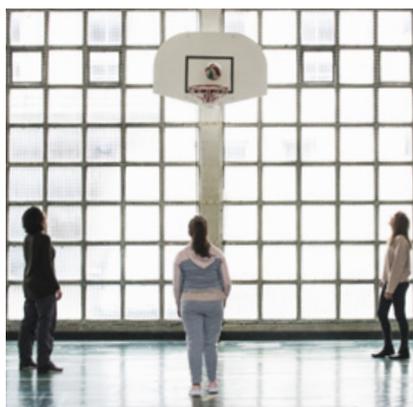
C'est ce qu'on appelle une activité physique adaptée où chacun va et vient, à son rythme, dans le gymnase mis à disposition par la Ville de Poitiers. Les uns jouent au vince pong (ping-pong au sol), les autres au volley-ball, d'autres encore font des paniers sous l'œil attentif de Damien Bettinelli, éducateur sportif A.P.A.S. qui, lui, est employé par le Comité Départemental Sport Adapté de la Vienne, partenaire de la Régie sur cette action. Les onze participants de cette séance multisports ont tous le sourire aux lèvres : « Ça permet de rencontrer les autres équipes de la Régie », dit l'un, « de déstresser », « de rire ensemble », « de passer un bon moment », « de se défouler », « d'être en meilleure santé » disent les autres...

« L'aisance qui se dégage d'une personne bien dans sa peau rejaillit sur l'image qu'elle donne à ses futurs employeurs »

En plus du lien social inter-chantiers généré, l'objectif est également de permettre à des gens qui n'en auraient pas les moyens de profiter d'une salle de sport, de lutter contre la sédentarité et de prévenir les maladies chroniques. Guillaume souhaite tout faire en ce qui concerne l'éducation, la promotion, la prévention et l'accès au droit à la santé, mais en faisant passer des messages positifs et non moralisateurs. Karine Staub, la directrice de la Régie, sourit en entendant les nouveaux projets et appuie son enthousiasme en multipliant les demandes, elle aussi, auprès des partenaires : CCAS de Poitiers, CARSAT (service social de retraite), CPAM, l'ANPAA, AG2R... Le succès de l'opération revalorise aussi l'image du contrat aidé. ■

La Régie de Quartier Inersud (71) c'est aussi :

- 14 ETP salariés permanents • 35,66 ETP salariés en insertion • 52 agréments
- ACI : 3 Chantiers • « Pique Tout Net », atelier blanchisserie, retouche, couture • Espaces verts : débroussaillage, entretien de bassins d'orage, taille des haies, tonte, création chez particuliers et collectivités • Petite maintenance habitat : Entretien de locaux communs d'immeubles, peinture, rénovation d'appartements et Collectif meuble : récupération de meubles et réattribution d'urgence sur prescription.
- Activités de lien social • Démarche Progr'ess • Accueil espace numérique partagé • Prévention expulsion • Écrivain public • Défilé de mode avec bénévoles du quartier • Sortie Point école • Accueil de « Silver Geek », du Festival « Écoutez Voir ! » • Cinéma en plein air, relations partenariales importantes sur le quartier...



Photos : © S. Cardon-CNLRQ



Une bricothèque et un atelier pour fabriquer avec les habitants du quartier

Créée en 2015, la bricothèque de la Régie de Quartier Fontaine au Roi, dans le 11^e arrondissement de Paris, minimaliste alors, prend son essor sous l'impulsion des habitants du quartier demandeurs et grâce à une subvention de la Fondation Bruneau qui lui a permis d'acquérir un grand nombre d'outils.



Explications d'Aomar sur l'usage des outils de la bricothèque.

Au lieu d'acheter à prix d'or une perceuse ou une scie sauteuse que l'on n'utilisera qu'une fois, les habitants du 11^e, adhérents de la Régie pour 10 euros par an, peuvent emprunter des outils à la semaine pour réparer leurs objets, leurs meubles ou faire de petits travaux d'aménagement. « Chacun réutilise des objets, parfois issus de la Boîte à dons installée à côté de la Régie, améliore son logement, et surtout, fait par soi-même », indique la directrice de la Régie, Patricia Diop.

Pour Aomar Bocar, encadrant technique et directeur adjoint, le lien avec un atelier bricolage à la Régie est devenu évident. Il fallait que les gens sachent se servir des outils sans danger et avec un minimum de conseils. Il organise donc un accompagnement thématique, une fois par mois, en partenariat avec l'association proche de la Régie, Le bouquin qui bulle. Quatre à six personnes participent à chaque atelier, sur l'électricité (comment monter une prise, installer une douille à une lampe), la plomberie (comment changer un joint...), la petite menuiserie, peinture, électronique,

réparation de tout matériel obsolète, etc. Aomar a la responsabilité des achats de la quincaillerie et de tout ce qui peut servir à la préparation de l'atelier. Le thème est choisi selon la demande, les besoins des habitants. Ils viennent à la Régie avec des ustensiles qui ne fonctionnent plus. L'appareil est encore en bon état et mériterait de « revivre ». Il faut trouver la panne. Aomar échange avec eux : « Au début, ils étaient curieux. Ils voulaient savoir qui j'étais, ce que je faisais... Le quartier leur appartient, ils m'ont fait passer un examen selon leurs règles et m'ont admis. Mais pour moi, eux aussi l'ont bien passé ! » Son ambition est également d'essayer de rallier les jeunes qui errent en face de la Régie et de voir avec eux si bricoler n'entrerait pas dans leurs projets... À suivre... ■

Une partie de l'équipe de la Régie de Quartier Fontaine au Roi.



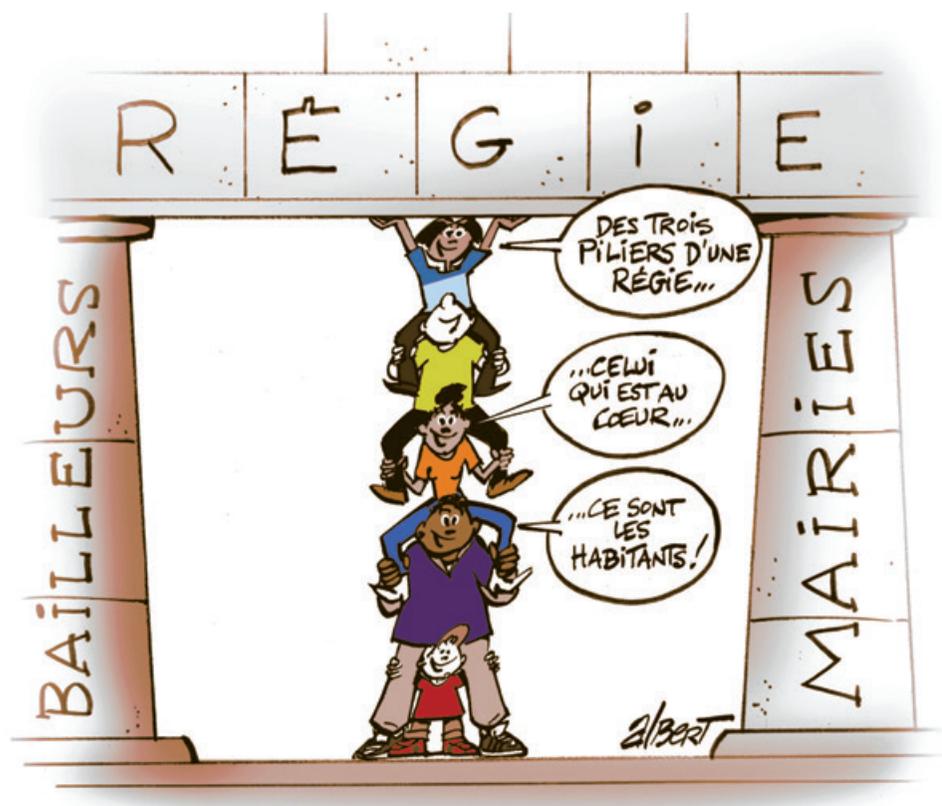
Photos : © S. Cardon-CNLRQ

La Régie de Quartier Fontaine au Roi (75), c'est aussi :

- 28 ETP • 7 salariés en CDI : 1 directrice, 1 directeur adjoint-encadrant technique, 1 secrétaire, 1 CIP, 2 chefs d'équipe et 1 opérateur de quartier • 21 opérateurs de quartier. Président : Hervé MOREL
- Activités support d'insertion** • Entretien, nettoyage de locaux divers (studio d'enregistrement, théâtre...) et parties communes d'immeubles • 2nd œuvre du bâtiment • Entretien de pieds d'arbres et de jardinières • Voirie • Installation logistique des événements du quartier.
- Actions de lien social** • Café-tricot • Bricothèque et atelier bricolage • Permanence informatique pour les salariés • Formation linguistique à visée professionnelle • Après-midis récréatifs.
- Mutualisation par le collectif des Régies de Quartier parisiennes** : des réponses à des marchés publics, des ateliers collectifs pour les salariés en insertion...

Les habitants au cœur du projet des Régies

Exemples à Toulouse (31),
au Blanc-Mesnil (93), et à Échirolles (38)



Les habitants sont au cœur du projet des Régies de Quartier et des Régies de Territoire, et celles-ci démontrent depuis plus de 30 ans leur capacité à les mobiliser. Elles mettent en œuvre pour cela une diversité d'approches inscrites dans le Projet des Régies.

Les habitants peuvent ainsi se découvrir, tour à tour, actifs en tant qu'usagers, salariés ou bénévoles, autant de manières de participer à la vie de leur territoire et, plus largement, à la vie de la Cité.

L'exemple de la conciergerie solidaire récemment créée par la Régie de Quartier de Toulouse Desbals montre la place que prennent les habitants dans l'identification des besoins sur le quartier, et dans la co-construction des solutions. À Échirolles, la Régie Propulse a inventé un dispositif dénommé Chantier Proximité : des jeunes sont salariés pendant quelques semaines par la Régie, au cours d'actions

qui leur permettent d'entrer en contact avec les autres habitants et de devenir acteurs de leur quartier.

Au Blanc-Mesnil, la mobilisation des habitants a été le moteur de la création de la Régie, et ils sont aujourd'hui encore en première ligne. Au sein du conseil d'administration, ils perpétuent la dynamique et s'investissent pour que la Régie donne tous ses résultats en termes de lien social, de nouveaux projets au service du territoire, et d'accompagnement des habitants dans leurs parcours de vie.

Cette année 2018 coïncidant avec le 30e anniversaire du Comité National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ), nous allons, en trois numéros d'Info-Réseau, faire un focus sur les trois piliers d'une Régie : les habitants, les bailleurs et les mairies. Nous commençons naturellement par les habitants, qui sont toujours aujourd'hui au cœur du Projet des Régies ! ■



Entretien avec Saïd Guarouach,

administrateur et ancien salarié de la
Régie de Quartier Soli-Cités de Grasse (06)

« Si je peux aider, j'aide »

Saïd Guarouach, 29 ans, a d'abord été salarié de la Régie de Quartier de Grasse avant de rejoindre, il y a deux mois, son conseil d'administration. Une trajectoire représentative des différents liens qui peuvent unir une Régie aux habitants de son territoire.



DU POSTE DE SALARIÉ À CELUI DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, QUEL EST VOTRE PARCOURS AU SEIN DE LA RÉGIE DE GRASSE ?

Saïd Guarouach : Habitant du quartier populaire des Fleurs de Grasse, j'ai d'abord été salarié en insertion au sein de Soli-Cités, la Régie de Quartier de Grasse. Il y a quelques années, j'étais arrivé à un niveau social très bas, au RSA, et quand on se retrouve pendant une certaine période sans activités, sans contacts, on se désociabilise.

La Régie m'a alors tendu la main, pour me permettre d'avoir à nouveau du travail, mais surtout pour me permettre de reprendre contact, de m'insérer socialement.

Au sein de la Régie, j'ai commencé en faisant du nettoyage de voirie, puis elle m'a encouragé à postuler sur un poste de gardien d'immeuble proposé par le bailleur social 3F Immobilière Méditerranée. C'était en 2015. J'y ai travaillé deux ans, puis je suis passé Responsable de Groupes Immobiliers, toujours chez 3F à Grasse. Je suis

responsable aujourd'hui d'une trentaine de résidences, soit plus de 1 000 logements, sur un rayon de 200 km.

« La Régie m'a tendu la main, pour me permettre d'avoir à nouveau du travail, mais surtout pour me permettre de m'insérer socialement. »

COMMENT AVEZ-VOUS GARDÉ LE LIEN AVEC LA RÉGIE ?

S. G. : Lorsque j'ai été engagé par 3F en 2015, je suis toujours resté en contact avec Pauline, la directrice, et Soli-Cités, pour travailler sur mon insertion. Pendant les six premiers mois de mon poste chez 3F, j'ai bénéficié d'un suivi personnalisé, qui m'a beaucoup aidé. Je ne remercie jamais assez Pauline et l'équipe. Du coup, dès que j'ai pu le faire à mon nouveau poste de responsable, j'ai fait travailler la Régie à mon tour, pour l'entretien des parties communes,

de la voirie, des espaces verts, etc. Elle travaille bien et joue un rôle important de communication, améliorant ainsi les liens entre nous et les habitants.

Ensuite, Pauline m'a proposé d'intégrer le conseil d'administration de Soli-Cités. C'est une façon de continuer à travailler avec eux, d'être utile et d'aider les gens. Je participe à la gouvernance de la Régie, et je donne aussi parfois un coup de main à des jeunes qui connaissent des périodes difficiles comme j'en ai connues. Mon exemple les motive.

ÊTES-VOUS BÉNÉVOLE DANS D'AUTRES ASSOCIATIONS ?

S. G. : J'ai déjà été bénévole dans des associations humanitaires, et aujourd'hui encore, quand j'ai le temps, je peux aller servir des repas chauds à des sans-abris. Si je peux aider, j'aide. ■

La conciergerie solidaire : une réponse sur-mesure

Une Régie de Quartier est avant tout au service des habitants de son territoire. Elle est donc à l'écoute de leurs besoins et innove en permanence pour leur apporter des solutions. Illustration à Toulouse, avec la conciergerie solidaire mise en place par la Régie de Quartier Desbals Services

Quartier Bagatelle, à Toulouse, Rachida Grine et sa fille vivent au 3^e étage d'une petite barre, dans un appartement coquet où est en train de s'affairer Ben Hadjeba, animateur de l'action Micro-Services à domicile de la conciergerie solidaire de la Régie de Quartier Desbals Services. Rachida a fait appel à Ben pour accrocher un porte-serviettes dans la salle-de-bains et refixer un meuble à chaussures. De petits travaux qui vont améliorer son cadre de vie, mais qu'elle ne sait pas faire et ne peut demander à personne autour d'elle. L'intervention sera facturée au quart d'heure, ce qui est très pratique. « À 4,50€ le quart d'heure, la conciergerie est faite pour rendre service aux habitants, pas pour faire de l'argent, se réjouit Rachida. De plus, les animateurs sont très serviables, souriants, cela fait une compagnie. Je les appelle aussi régulièrement pour qu'ils montent mes courses, parce que j'ai un handicap et que j'habite au 3^e étage sans ascenseur. »

La conciergerie solidaire comprend quatre axes : deux activités récemment créées, les Micro-Services et l'Aide aux démarches sur Internet, et deux activités plus anciennes, l'Animation de la vie locale et le Développement de l'écocitoyenneté. Elle compte quatre permanents (un

coordinateur et trois animateurs sociaux polyvalents, qui peuvent intervenir sur les différentes activités), ainsi que deux volontaires en Service Civique.

« À 4,50 euros le quart d'heure, la conciergerie est faite pour rendre service aux habitants, pas pour faire de l'argent. »

L'essentiel de la demande en micro-services concerne aujourd'hui le bricolage, mais aussi le déplacement de meubles, la descente d'encombrants en bas d'immeuble, etc. « Nous rendons les services que rendent généralement les amis, les voisins ou la famille, pour les personnes qui n'ont pas ces ressources autour d'elles », résume Ben, qui vient de finir d'installer le porte-serviettes. Mais pas question de faire des déménagements ou des branchements électriques, parce qu'il y a des professionnels pour cela. Ben peut en revanche être là quand un artisan vient faire un devis, pour rassurer les personnes se sentant vulnérables.

« L'action d'animation sociale de la Régie s'est enrichie grâce à ce nouveau dispositif, résume Michaël Lemerle, coordinateur de la conciergerie. Nous l'avons lancé en juin dernier, et nous avons de plus en plus de demandes. Le bouche-à-oreille fonctionne bien, et les bailleurs commencent à participer, pour améliorer le quotidien de leurs locataires. Un bailleur dans le quartier de Tabar a ainsi distribué 116 carnets de cinq tickets pour que ses locataires de plus de 60 ans puissent nous solliciter cinq fois. »

Ces services permettent aussi de créer du lien social sur les cinq quartiers que couvre la Régie : Bagatelle, La Faourette, Bordelongue, Tabar, et Papus. Noëlle vient d'arriver à la permanence tenue par Peggy Chomienne au Café associatif de Bagatelle pour l'aide aux démarches dématérialisées. Elle prend un café. « Je viens ici quand j'ai envie, confie-t-elle. Aujourd'hui, j'ai un courrier à écrire, mais je viens aussi pour discuter avec Peggy, c'est quelqu'un que j'estime bien. Elle est calme, c'est agréable. J'ai découvert ce service au centre social, où la Régie est venue faire une présentation. »



Peggy, animatrice de la conciergerie solidaire, assure une permanence pour l'aide aux démarches dématérialisées.



Les habitants
au cœur du
Projet des
Régies



Une partie de l'équipe de la Régie : Mélanie, directrice, Martine, administratrice, et Michaël, coordinateur de la conciergerie.

les micro-services et l'aide aux démarches dématérialisées soit en horaires décalés, soit dans les lieux dépourvus d'institution, comme le quartier Tabar.

« Le conseil d'administration de la Régie, majoritairement composé d'habitants, a totalement partagé le fait que la Régie se positionne sur cette action, indique Mélanie Bigorgne, sa directrice. Nous sommes sur le champ non concurrentiel et non marchand, avec un modèle économique hybride entre les partenaires de la Politique de la Ville, la CAF, la vente de prestations aux bailleurs sociaux et la participation des habitants, via l'adhésion à 5 € par an et le paiement des micro-services. Parce que leur participation est importante, dans tous les sens du terme. » ■

Réclamations via Internet, courrier au bailleur, changements d'adresse, actualisation à Pôle Emploi... : les besoins d'accompagnement sont nombreux dans le quartier, car tout le monde ne maîtrise pas le français et Internet. « La fréquentation de la permanence augmente, explique Peggy, parce que de plus en plus de démarches administratives se font sur Internet et parce que nos horaires, jusqu'à 19h et le samedi matin, sont complémentaires de ceux des autres institutions proposant ce service. »

« Les besoins d'accompagnement sont tels que le centre social ou Pôle Emploi ne peuvent répondre à toutes les demandes. »

Ben, animateur de la conciergerie solidaire, avec Rachida et sa fille, devant une armoire qu'il a montée pour elles.

Une concertation bien menée

Retour au siège de Desbals Services. « En tant qu'habitante, je trouve que le lien social que permet la conciergerie est aussi important que le service, souligne Martine Belloc, secrétaire du conseil d'administration de la Régie. Nous avons une population vieillissante, avec de plus en plus de gens seuls. » Elle raconte comment la Régie a décidé d'étudier ce projet de conciergerie solidaire : « Une, deux, puis trois personnes ont poussé la porte de la Régie pour demander de petits services, des choses qu'elles ne pouvaient pas faire, ni demander à personne. Pour les démarches dématérialisées, les besoins d'accompagnement sont tels que le centre social ou Pôle Emploi ne peuvent répondre à toutes les demandes. » D'autant que leurs horaires ne sont pas toujours adaptés aux personnes qui travaillent ou sont en formation, par exemple.

Un questionnaire a alors été préparé pour demander aux habitants leurs attentes, puis comment organiser le service, à quel tarif, etc. Les bailleurs l'ont diffusé par courrier, et l'équipe de la Régie a fait du porte-à-porte. 318 réponses et une dizaine de réunions plus tard, deux besoins non-satisfaits ont émergé :





Les habitants
au cœur du
Projet des
Régies

20 ans après, la même mobilisation

À la Régie de Quartier du Blanc-Mesnil, le conseil d'administration compte une majorité d'habitants, dont certains impliqués depuis le processus de création il y a 20 ans. Quelles sont leurs motivations pour donner autant de temps et d'énergie à ce projet ?



Le conseil d'administration, des salariés, des amis et partenaires de la Régie du Blanc-Mesnil.

Au Blanc-Mesnil, l'histoire de la Régie de Quartier prend racines dans les événements tragiques de 1998, avec des tirs d'armes à feu dans le grand ensemble des Tilleuls, le décès d'un jeune homme, et un sentiment d'abandon exacerbé par le manque d'entretien du parc HLM, sale et dégradé. « Nous avons fait une réunion publique de quartier, les gens étaient extrêmement en colère, voulaient vivre plus en sécurité et dans un environnement plus agréable, se souvient Patrick Norynberg*, habitant et co-fondateur de la Régie dont il est le président. Je travaillais dans le secteur de la Politique de la Ville, et j'avais entendu parler de ces dispositifs de Régies de Quartier. »

« Des gens qui prennent un travail à la Régie et nous arrivent parfois tout cabossés par les accidents de la vie retrouvent de l'estime d'eux-mêmes. »

Elles sont alors une douzaine de personnes à rester mobilisées, à réfléchir, et à partir visiter la Régie voisine de Clichy-sous-Bois. La décision est prise, le Blanc-Mesnil aura aussi sa Régie ! Le CNLRQ accompagne la création du projet associatif, du modèle économique, des représentants des bailleurs sociaux et de la Ville rejoignent le conseil d'administration (CA), les premières subventions de la Ville et de l'État arrivent, et le projet décolle. « Ce qui est fort, c'est d'être parti de rien et d'avoir tout co-construit avec les habitants,

remarque Patrick. Nous continuons aujourd'hui encore sur cette lancée, on fait toujours tout ensemble ! La vie associative est toujours soutenue, le CA se renouvelle quelquefois, se réunit au moins à quatre reprises dans l'année avec de vrais débats, et organise d'autres réunions en commission dès que nécessaire. »

Des habitants acteurs

Cette implication collective a permis de sortir de bien des situations difficiles : problèmes d'animation d'équipe, de retrait de partenaires, etc. Elle est aussi source de satisfaction. « Le but est d'employer des personnes qui sont éloignées de l'emploi et de révéler leur potentialité, résume Nadia Kadi, membre du CA depuis le début. Pour cela, nous avons réussi à monter une entreprise d'insertion qui répond à la fois sur l'emploi et sur la qualité de vie des habitants. Et puis c'est une entreprise à taille humaine, au plus près des habitants, qui gèrent la Régie, la font vivre, lancent des projets. La Régie tisse énormément de lien social. Les habitants prennent aussi conscience qu'ils peuvent être acteurs de leur vie, que le changement passe avant tout par eux, qu'ils soient bénévoles, usagers, ou encore salariés à un moment de leur vie. »

« Ma plus grande satisfaction, affirme Patrick, est de voir que des gens qui prennent un travail à la Régie et nous arrivent parfois tout cabossés par les accidents de la vie retrouvent de l'estime d'eux-mêmes, développent des liens avec d'autres habitants du quartier, reprennent confiance, vont trouver un logement, résoudre des problèmes familiaux, et trouver en fin de contrat un emploi stable ou une formation longue dans six cas sur dix. Nous ne faisons pas juste de l'insertion, nous accompagnons des parcours de vie. » ■

* Patrick Norynberg est l'auteur de plusieurs ouvrages : *Faire la ville autrement*, 2^e édition revue et augmentée, 170 pages, Éditions Yves Michel, Mars 2011 ; *Ville, démocratie, citoyenneté : expérience du pouvoir partagé*, 249 pages, Éditions Yves Michel, Mars 2011 ; *Une nouvelle ambition pour la démocratie participative*, 133 pages, Éditions Yves Michel, Octobre 2014.

Nadia Kadi et Patrick Norynberg.





Un travail pour s'impliquer dans le quartier

Les habitants au cœur du Projet des Régies

Le dispositif Chantier Proximité de la Régie d'Échirolles (Isère) propose aux jeunes des Quartiers prioritaires de la Ville un premier poste salarié de courte durée, pour leur permettre d'être acteurs de la vie de leur quartier, créer du lien avec les habitants et faire connaissance avec la Régie.

Les jeunes suivis par le service Prévention de la Ville d'Échirolles qui s'engagent dans les Chantiers Proximité de la Régie de Quartier Propulse, principalement pour réaliser des travaux de peinture, y ont un double intérêt : avoir un pied à l'étrier professionnel, tout en devenant acteurs de la vie de leur quartier. Ils sont embauchés en CDD de quelques semaines à temps plein pour rénover des cages d'escalier.

« Ce ne sont pas des chantiers d'été, explique Dominique Poizat, directeur de la Régie : nous assurons un encadrement renforcé, avec un jeune par chantier et, pour l'entourer, un encadrant technique et deux ou trois salariés en insertion ayant déjà de l'expérience. Nous rencontrons le jeune, lui expliquons

« Les habitants apprécient que les jeunes participent. »

clairement ce que nous attendons de lui : il doit respecter les règles, les consignes, les horaires de travail et faire de son mieux. Nous lui faisons un premier contrat d'une semaine, et si cela se passe bien, nous faisons un avenant pour prolonger ; si cela ne se passe pas très bien, nous prolongeons d'une semaine seulement ; et si cela ne se passe pas bien du tout, c'est qu'il n'est pas prêt, et nous arrêtons. »

La participation à l'entretien des espaces communs permet de créer du lien entre les jeunes et les habitants.



Le Chantier Proximité permet à des jeunes d'entrer en contact avec les équipes de la Régie.

Lors du premier contrat, le jeune travaille sur son quartier. La Régie a souvent de bons retours, car ces actions tissent du lien entre les jeunes et les habitants, là où parfois les relations étaient tendues. « Cela permet de mettre en place une autre dynamique au niveau relationnel, les habitants apprécient que les jeunes participent, précise Dominique Poizat. Ensuite, si ce premier contrat se passe bien, et si nous avons l'activité nécessaire, nous proposons au jeune un chantier à l'extérieur de son quartier, pour l'inciter à la mobilité. »

Des jeunes « boostés »

L'action est menée en partenariat avec les bailleurs sociaux et les éducateurs du service Prévention de la Ville, avec qui la Régie se réunit au moins une fois par an depuis les premiers tests en 2016. Les bailleurs (SDH et OPAC 38) et la Ville contractualisent avec la Régie sur des chantiers en quartier prioritaire, dans une démarche sociale et aussi économique, car quand les jeunes repeignent une montée, elle reste propre bien plus longtemps. La participation de ces jeunes à la vie du quartier a un impact sur le comportement collectif, mais aussi individuel. Ces chantiers les « boostent », remarque Dominique Poizat : sur huit jeunes en 2017, l'un a trouvé un travail en intérim qui perdure, un autre est rentré dans le dispositif Garantie Jeunes, et deux autres se sont lancés dans un projet professionnel. Encourageant. La Régie souhaite donc doubler le nombre de jeunes accompagnés chaque année. ■



VIE DU RÉSEAU

Hommage à Guy Dumontier, président d'honneur du CNLRQ

Guy Dumontier, figure emblématique des Régies de Quartier, est décédé le 23 janvier 2018, à l'âge de 80 ans.

Incontournable et infatigable défenseur des habitants des quartiers populaires, ces « gens d'en bas », comme il les appelait affectueusement, il aura œuvré pendant des

décennies à incarner et porter les valeurs du réseau, de l'économie sociale et solidaire, de la citoyenneté active. Après avoir été président de la Régie de Vernouillet (78), il a été président du CNLRQ de 1999 à 2003, avant d'en être nommé président d'honneur – poste qu'il aura occupé jusqu'à aujourd'hui. Au cours de ses obsèques à Vernouillet, beaucoup de témoignages ont exprimé leur émotion et

leur reconnaissance pour « ce grand homme, cet homme formidablement truculent et chaleureux, cet humaniste qui va nous manquer, cet ardent défenseur de la cause des plus faibles et militant sans faille, profondément engagé au service de ceux que notre société a le moins gâtés ».

Perspicace sur les enjeux et ferme sur l'intérêt général, il incarnait les valeurs humaines et sociales des Régies. Le Réseau lui doit beaucoup. Il était un rassembleur qui savait créer une relation de confiance réciproque avec les bénévoles et les professionnels, en les menant à l'essentiel. Pour tous, par la constance et la force de ses convictions, par le souvenir de sa bienveillance auprès de chacun, il restera le guide qui encourage à continuer.

VIE DU RÉSEAU

Une formation Directeurs sur la réforme des contrats aidés en présence de la DGEFP

Une quarantaine de directeurs et directrices se sont réunis le 15 mars dernier à Paris pour une journée de formation dédiée à la réforme des contrats aidés en présence de Laurent Suster, nouvellement nommé Chef de la Mission de l'insertion professionnelle à la DGEFP. Un temps qui a permis de décortiquer la circulaire du 11 janvier 2018 et de se questionner, une fois n'est pas coutume, sur le modèle économique des Régies.

De nombreuses Régies de Quartier et Régies de Territoire mobilisaient, outre les dispositifs d'insertion par l'activité économique, des contrats aidés (CUI-CAE, Emplois d'Avenir).

Dans la continuité du rapport Borello, la circulaire du 11 janvier 2018 relative aux Parcours emploi compétences (PEC) et au Fonds d'inclusion dans l'emploi (FIE) donne un nouveau cadre qui questionne le développement, le fonctionnement et l'équilibre économique de certaines Régies.

Dans le cadre de son offre de formation continue à destination des directeurs du Réseau, le CNLRQ a souhaité organiser une journée pour donner à voir sur cette réforme, permettre aux directeurs de faire part de leurs questionnements à M. Suster et de réfléchir aux leviers qui existent pour faire évoluer leurs modèles économiques.

Les échanges furent riches, certaines questions demeurent quant à l'application concrète de la circulaire et le chantier autour de l'évolution du modèle économique des Régies de Quartier et des Régies de Territoire semble (re)lancé.



Développement

RÉGIES LABELLISÉES

- ◆ RÉGIE DE QUARTIERS DE CAYENNE EN GUYANE (97)
- ◆ RÉGIE DE TERRITOIRE MACOURIA EN GUYANE (97)
- ◆ RÉGIE DE TERRITOIRE RÉGIE ENVIRONNEMENT VALORISATION À CAMBLANES-ET MEYNAC (33)

SITES EN EXPERTISE

- ◆ SAINT-DENIS (93)

SERQ



Depuis le dernier Info-Réseau...
... la boîte à outils du SERQ s'est enrichie :

- d'une Info SERQ sur quelques informations diverses, sur la prévoyance et la formation professionnelle ;
- d'une note sur la gestion des jours fériés ;
- d'un modèle de protocole préélectoral à jour des ordonnances sur le CSE.

Pour plus d'informations : www.serq.fr



Les rendez-vous des Régies

◆ FORMATIONS DU CNLRQ

- **Formation continue des directeurs et directrices : La fracture numérique – quel rôle pour les Régies et leurs partenaires ?**

- le 15 mai 2018 au FIAP
Jean-Monnet à Paris (75)

- **Formation : Un projet collectif du jardin à l'assiette**

- les les 24, 25 et 26 avril 2018 à l'Écopole alimentaire à Vieille Église (62)

◆ FORMATIONS DU PROJET BRANCHE

- **Oser prendre la parole en public**

- les 14 et 15 mai 2018 au CNLRQ à Paris (75)

- **Se coordonner dans l'évaluation et la construction des parcours d'insertion**

- les 24 et 25 mai 2018 et les 21 et 22 juin 2018 au CNLRQ à Paris (75)

◆ STAGES ACTEURS - CYCLE III

- **1^{ères} Rencontres**

- les 24, 25 et 26 mai 2018 à la Régie de Quartier du Chemin vert à Caen (14)

- **2^{es} Rencontres**

- les 28, 29 et 30 juin 2018 à la Régie de Quartiers du Carcassonnais à Carcassonne (11)

◆ INSTANCES

- **Bureaux**

- les 31 mai et 14 juin 2018

- **Conseil d'administration**

- les 4 et 5 mai et 16 juin 2018

- **Assemblée générale**

- les 15 et 16 juin à Nantes (44)



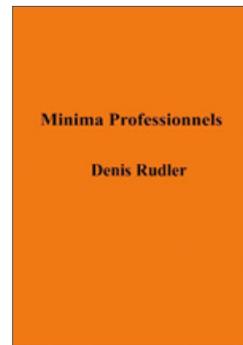
◆ Être à l'écoute des territoires, pratiques de développement social dans les Régies de Quartier et les Régies de Territoire



Guide édité par le CNLRQ

Ce recueil de pratiques explore les contributions plurielles des Régies au développement social en animant des lieux qui font lien. Il vise à montrer les manières dont elles peuvent accompagner des communautés d'action et de voisinage, en façonnant des espaces de projets partagés où se côtoient

usagers, salariés permanents et en insertion, habitants, bénévoles et partenaires. Il promeut aussi quelques expériences de participation des habitants, de dialogues interculturels et intergénérationnels. Les exemples sont foisonnants dans le Réseau qui encouragent la liberté d'accomplir et le pouvoir d'agir.



◆ Minima professionnels, de Denis Rudler

Minima professionnels est un témoignage sur l'insertion et la formation professionnelles de personnes jeunes ou adultes, sans qualification, au chômage ou relevant de structures sociales d'accompagnement et d'hébergement, au travers de portraits, de petits récits. L'ouvrage est disponible en ligne au format epub pour 2,50 €. (Téléchargement gratuit des applications pour le lire Kindle, Kobo ou Ibooks...).



◆ Du compostage à l'éco-citoyenneté, Guide édité par le CNLRQ

Ce guide propose quelques repères méthodologiques pour concevoir et mettre en œuvre un projet de compostage partagé. Il rassemble trois monographies détaillées sur les pratiques de compostage déployées par les Régies de Quartier de Laxou (Meurthe-et-Moselle), Mainvilliers (Eure-et-Loir) et Dole (Jura). Il permet d'explorer la manière dont le compostage vient enrichir une démarche de gestion urbaine et sociale de proximité, au travers d'actions de compostage, de répondre à des enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

INFO-RÉSEAU

Directrice de la publication
Clotilde Bréaud

Comité de rédaction et rédaction
Clotilde Bréaud, Marie-France Chamekh, Tarek Daher, Julien Daniel, Carole Ferrini, Céline Goyet, Amara Nait-Amer, Nicole Picquart

Journaliste
Dante Sanjurjo

Secrétariat de rédaction et rédaction

Sandrine Cardon

Illustration

Albert

Maquette

Laurence Rimbart

Imprimeur

LFT, Gennevilliers

Numéro de dépôt légal

91/0322

Abonnement

12,20 euros

(3 numéros)

Comité National de Liaison des Régies de Quartier

54, av. Philippe Auguste

75011 Paris

accueil@cnlrq.org

www.regiedequartier.org

Cette publication

a bénéficié du soutien

- de la DGEFP, Délégation

générale à l'emploi et à la

formation professionnelle,

- de la DGCS, Direction générale

de la cohésion sociale,

- du FSE, Fonds social européen.





Entretien avec Jean-Benoît Albertini*,

commissaire général
à l'Égalité des
territoires (CGET)

« Les Régies occupent une place reconnue »

L'ÉTAT CHERCHE À FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE : QUELS DISPOSITIFS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE PERMETTENT-ILS CETTE PARTICIPATION ?

Jean-Benoît Albertini : Plusieurs dispositifs y contribuent. Ainsi, à travers plus de 1 100 conseils citoyens, environ 15 000 habitants donnent leur avis, éclairé et travaillé collectivement, sur les actions financées par le contrat de ville et sur les projets de renouvellement urbain.

Il faut également mentionner les fonds de participation des habitants, ou encore les marches exploratoires de femmes : il s'agit de constituer un groupe de femmes qui va évaluer les aménagements publics, par exemple les circulations piétonnes ou les éclairages, pour que les femmes se sentent plus en sécurité et accèdent davantage à l'espace public. On peut citer également les tables de quartier, lieux d'échanges réunissant des associations, des collectifs et des habitants.

Enfin, s'agissant des projets de renouvellement urbain, le CGET a mandaté l'École du renouvellement urbain afin qu'elle forme les membres des conseils citoyens en internat pendant cinq jours à Aubervilliers. 280 habitants issus de plus de 120 quartiers ont déjà été formés. J'ai été impressionné par la qualité des échanges et la maturité des réflexions

qui s'y expriment pour rendre effectif le principe de co-construction.

QUEL DOIT ÊTRE POUR VOUS LE RÔLE DES STRUCTURES DE TERRAIN, COMME LES RÉGIES DE QUARTIER, DANS CETTE CO-CONSTRUCTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE AVEC LES HABITANTS ?

J.-B. A. : Les associations de terrain sont des relais indispensables pour permettre à l'ambition de co-construction de ne pas se limiter à un objectif théorique ! D'abord, par l'exemple de participation qu'elles constituent : depuis l'origine des Régies de Quartier, les habitants sont au premier plan dans vos conseils d'administration.

Ensuite, ces structures locales portent parfois directement les conseils citoyens. Enfin, elles permettent de relayer l'information sur les dispositifs de concertation que j'évoquais. Le CGET compte sur les Régies pour faire passer auprès des habitants les éléments et documents utiles.

QUELS SONT SELON VOUS LES ENJEUX AUXQUELS VONT DEVOIR FAIRE FACE LES RÉGIES DE QUARTIER DANS LES ANNÉES À VENIR ?

J.-B. A. : La situation de l'emploi dans les quartiers défavorisés reste

encore 2,5 fois plus dégradée qu'en moyenne : pour que la reprise de l'emploi bénéficie à tous, l'enjeu d'insertion et d'accès à l'emploi que portent les Régies de Quartier est donc central.

D'autre part, l'accès aux marchés publics doit être facilité : le CNLRQ a pu participer aux groupes de travail menés sur les clauses d'insertion dans l'emploi, depuis plusieurs mois, sous l'égide du ministère du Travail. Le CGET contribue aux propositions concrètes qui vont en découler, pour favoriser l'augmentation du nombre de marchés clausés et la qualité des parcours.

Les Régies, surtout, doivent continuer à détecter et promouvoir des activités nouvelles. Elles occupent aujourd'hui une place reconnue dans les process d'insertion par l'économie, dans la promotion des services de proximité et la délivrance de prestations qualifiées, sur un mode réactif et professionnel. Le modèle a trouvé son équilibre et n'a plus à justifier de son intérêt économique et social ! ■

* Serge Morvan remplacera Jean-Benoît Albertini à partir du 23 avril.

La version intégrale de cet entretien est à lire sur www.regiedequartier.org